

que la nature de la construction soit approuvée, avant le commencement des travaux, par les autorités de la Ville.

10.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet des plaintes portées contre l'administration à l'Usine de pompage du Bas Niveau par l'Association des Contribuables de l'Ouest de Montréal, au sujet du travail des chauffeurs et passeurs de charbon.

Résolu: De transmettre ledit rapport au Conseil, pour son information, en attirant son attention sur le fait qu'il appert audit rapport de l'Ingénieur en Chef, que les plaintes des chauffeurs et passeurs de charbon ne sont pas fondées, attendu qu'ils ont moins de travail à faire et qu'ils sont mieux payés et mieux traités que les employés de la même catégorie dans les principales corporations et compagnies.

11.—L'Ingénieur en Chef recommande la construction d'un égout dans l'Avenue Grey, depuis l'égout actuel, au nord de Sherbrooke jusqu'à 100 pieds au nord, quartier Notre-Dame de Grâce, au coût approximatif de \$310 payable \$155 par les propriétaires intéressés et \$155 par la Cité.

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant la construction dudit égout.

12.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant d'accepter l'offre de la Montreal Land Investment Co. Ltd., de céder à la Cité gratuitement et sans conditions partie des rues Mance, Esplanade et Lamarche et les avenues 43, 44, 45 et 46, dans le quartier Ahuntsic, telles que montrées en rouge sur le plan produit.

Résolu: De faire rapport au Conseil en conséquence.

13.—Soumis un rapport du Département en Loi, "re" pose d'affiches sur les arbres de Ahuntsic à Bordeaux.

Résolu: De référer pour rapport au Département en Loi, savoir, si la Compagnie s'est conformée à l'avis qui lui a été signifié par les Avocats de la Cité d'avoir à faire disparaître ces annonces.

14.—Soumis un rapport de l'Avocat de la Cité, "re" nomination d'un sous-chef dans le département des Incendies et pouvoirs du Bureau des Commissaires à cet égard.

Déposé aux archives.

15.—Soumis un rapport des Avocats de la Cité, "re" expropriation pour l'ouverture de la rue Masson, suggérant de tenter de nouvelles démarches auprès de M. Vermette, pour l'amener à accepter la cession de son terrain gratuitement, comme les autres propriétaires l'ont fait.

Résolu: De prier M. Laberge de tenter un règlement avec la succession Vermette et à défaut d'arrangement de terminer les procédures en expropriation.

Ajournement.

L. N. SENECAI,  
Secrétaire.

\* \* \*

Compte rendu de l'assemblée du 30 août 1911, a.m.

pense, and that the mode of construction shall be approved by the civic authorities before the work is begun.

10.—Submitted a report from the Chief Engineer anent the complaints made by the "Association des Contribuables de l'Ouest de Montréal" in connection with the work which the firemen and coal passers, at the Low Level Pumping Station, are called upon to do.

Resolved: To transmit said report to the Council for its information, and to call its attention to the fact that it appears by the said report of the Chief Engineer that the complaints of the firemen and coal passers are unfounded, inasmuch as they have less work to do and are better paid and better treated than the employees of the same class in the principal corporations and companies.

11.—The Chief Engineer recommended that a sewer be laid in Grey Ave., from the end of the existing sewer, North of Sherbrooke St., to a distance of 100 ft. Northwards, N. D. de Grâce Ward, at an approximate cost of \$310, payable \$155 by the interested proprietors and \$155 by the City.

Resolved: To report to Council, recommending that said sewer be laid.

12.—Submitted a report from the Chief Engineer, recommending the acceptance of the offer from the Montreal Land Investment Co., Ltd., to cede to the City, gratuitously and unconditionally, part of Mance, Esplanade and Lamarche Sts., and 43rd, 44th, 45th and 46 Avenues, in Ahuntsic Ward, as shown, tinted red, on the plan submitted.

Resolved: To report to Council accordingly.

13.—Submitted a report from the Law Dept., "re" posting of advertisements on trees in Ahuntsic and Bordeaux Wards.

Resolved: To refer the same to the Chief Engineer with a request that he inform the Law Dept whether the Company have complied with the notice given to them by the City Attorneys to remove said advertisements.

14.—Submitted a report from the City Attorney "re" appointment of a sub-chief in the Fire Dept. and powers of the Board of Commissioners in this connection.

Filed of record.

15.—Submitted a report from the City Attorneys "re" expropriation for the opening of Masson St., suggesting that another attempt be made to induce Mr. Vermette to cede his piece of land gratuitously, as the other proprietors have done.

Resolved: That Mr. Laberge be requested to endeavor to come to an agreement with the Vermette Estate, and, in the event of his efforts being unavailing, to complete the expropriation proceedings.

Adjourned.

L. N. SENECAI,  
Secretary.

\* \* \*

Report of meeting held on the 30th Aug. 1911, a.m.

Present: All the members of the Board; Mr. Dupuis in the chair.

1.—The following documents were submitted and referred to the Board for reports:

(a) Letter from Messrs Gouin, Lemieux, Murphy & Berard, barristers, "re" claim of the Metropole Hotel Co., to the amount of \$10,000.

(b) Letter from Ald. Marcil, anent the cession of MacDonald Ave., by Mrs Davies.

(c) Letter from Ald. Marcil, "re" expropriation and opening of Western, Côte St. Antoine, Notre-Dame de Grâce and Monkland Sts.

2.—The Chief of the Fire Dept. recommended the purchase of 6 manometers for registering the water pressure, at \$33 each, for stations Nos 17, 23, 24, 27, 31 and 32.

Resolved: That the Purchasing & Sales Agent be authorized to purchase said manometers, the cost of same to be charged against the appropriation voted for the administration of the Fire Dept.

3.—Resolved: To ask the Chief Engineer what has be-

M. Dupuis, président; tous présents.

1.—Les documents suivants sont soumis au Bureau et référés au Département en Loi pour rapport.

10. Lettre de MM. Gouin, Lemieux, Murphy et Bérard, Avocats, au sujet d'une réclamation de \$10,000 de la Métropole Hôtel Co.

20. Lettre de l'éch. Marcil au sujet de la cession de l'Avenue MacDonald par Madame Davies.

30. Lettre de l'Ech. Marcil au sujet de l'expropriation et ouverture des rues Western, Côte St. Antoine, Notre Dame de Grâce et Monkland.

2.—Le Chef du Département des Incendies recommande l'achat de six manomètres pour enregistrer la pression de l'eau, à \$33 chaque, pour les stations Nos. 17, 23, 24, 31 et 32.

Résolu: D'autoriser l'agent des Achats et des Ventes à acheter les dits manomètres à même le fonds d'administration du département des incendies.

3.—Résolu: De demander à l'Ingénieur en Chef où est la pompe que le Chef Tremblay a mis à la disposition